

Le 20 avril 2007

**Par courriel et par messagerie**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
C.P. 001, Tour de la Bourse  
800 place Victoria, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Carolina Rinfret**  
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3928  
Télec. : (514) 289-3719  
C. élec. : Rinfret.Carolina@hydro.qc.ca

**OBJET:** Demande du Transporteur afin d'obtenir une autorisation pour acquérir et construire des immeubles et des actifs requis pour l'ajout d'un nouveau poste de Saint-Lin à 120-25 kV et d'une nouvelle ligne Paquin/Saint-Lin à 120 kV  
Votre dossier : R-3627-2007  
Notre dossier : R000175 CR/FJM

---

Chère consoeur,

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») a pris connaissance de la lettre procédurale de la Régie transmise ce 8 avril par laquelle elle a fixé le délai pour le dépôt des demandes intervention au 30 avril 2007 à 12h00 et celui du dépôt des commentaires du Transporteur sur ces demandes au plus tard le 3 mai 2007 à 12h00.

À cet égard, le Transporteur désire informer la Régie dès à présent qu'il sera dans l'impossibilité de déposer ses commentaires aux demandes d'intervention dans le délai imparti. En effet, les personnes ressources responsables du présent dossier, dont la soussignée, seront absentes du bureau et ne seront de retour qu'après le délai imparti.

Ainsi, le Transporteur demande respectueusement à la Régie de se prévaloir des articles 49 et 50 du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* afin de lui accorder un délai additionnel raisonnable pour déposer ses commentaires ou objections aux demandes d'intervention qui auront été déposées, le cas échéant. À cet égard, le Transporteur prévoit être en mesure de déposer ses commentaires vers le 9 mai 2007. Le Transporteur regrette ce retard et tout inconvénient que cette situation peut occasionner à la Régie.

Souhaitant le tout conforme, veuillez agréer, chère consoeur, mes salutations distinguées.



Carolina Rinfret  
CR/oc